

Image not found or type unknown



conflit après divorce france_belgique

Par **Iodaan**, le **31/01/2009** à **09:47**

bonjour,

maries et divorces en belgique nous ne nous entendons plus du tout(soucis pour la garde et soucis financier)

j'aimerais savoir quel est le tribunal competent pour regler nos conflits sachant que je suis francaise habitant en france et mon ex belge habitant en belgique.mon ex mari veut changer la garde des enfants s'il commence la procedure en belgique,suis je en droit comme on me l'a dit de refuser que la procedure se fasse en belgique;sachant que mes enfants sont sous ma garde et domicilies en france?merci pour votre aide